

TZR EN COLERE

(version 2 - 29.09)

CONSTATANT la volonté du ministère de l'Education Nationale, relayée par les **rectorats**, de démanteler le système de remplacement dans l'Education Nationale :

- En tentant de **diminuer de façon autoritaire** le nombre des **Titulaires sur Zone de Remplacement** par des mutations forcées en poste fixe en 2004, par la suppression du vœu TZR dans certaines académies...
- en incitant les TZR à quitter leur statut par une **dégradation spectaculaire des conditions de remplacement** lors des affectations de cette rentrée 2004 : non respect des préférences, affectations hors zones, voire hors matières... Jeunes collègues néo-titulaires TZR alors qu'ils demandaient des postes fixes...
- en **dévalorisant totalement et brutalement le statut de TZR**, pour entraîner une désaffectation volontaire d'un statut qui n'offrirait plus aucune compensation pour les contraintes qui l'accompagnent, via la **suppression des points de bonification** pour les mutations (par le BO spécial numéro 8 du 13 novembre 2003...), et la **remise en cause des indemnités spéciales (ISSR)** en particulier par la fusion systématique de l'établissement de rattachement administratif et de l'établissement d'exercice du remplacement lors de la rentrée 2004.

REFUSANT

Pour les élèves :

- que les remplacements ne soient plus assurés dans des délais raisonnables (ce qui a valu aux rectorats des condamnations au Tribunal Administratif pour non-respect de la continuité du service public en 2004)
- que les remplacements ne soient plus confiés à des TZR mais à des personnels précaires, au détriment des dits personnels et des élèves

Pour les collègues

- que les collègues absents soient remplacés par des collègues en poste dans le même établissement, par des heures supplémentaires, comme il arrive de plus en plus fréquemment (et comme envisage de le systématiser le pré-rapport Thélot)
- que disparaissent les missions de TZR, qui permettent, en début de carrière ou au-delà, une expérience de la variété des établissements d'enseignement public

Pour les TZR

- que nous subissions les désagréments croissants d'une condition qui n'offre plus aucune contrepartie

NOUS (personnels TZR ou non TZR, parents d'élèves, élèves...) DEMANDONS

- la garantie de la **continuité d'un service public de qualité** par le maintien des remplacements par des personnels titulaires qualifiés
- le **rétablissement des points de bonification** qui sont la garantie que ce statut continuera à être attractif, et ne sera pas laissé par défaut à de jeunes néo-titulaires
- la **révision des procédures d'affectation** en tenant compte des barèmes, et en particulier le maintien systématique des TZR dans leur(s) établissement(s) d'exercice en cas d'heures demeurant disponibles d'une année sur l'autre, dans l'intérêt des personnels TZR, des élèves, et des équipes pédagogiques.
- la garantie que le remplacement se fasse **par un enseignant de la discipline remplacée**

et sommes prêts à envisager tout moyen d'action pour nous faire entendre.

NOM-Prénom	Matière	Lieu d'Exercice	Signature	Commentaires

